

FP AZUR

Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros
1 Avenue du Général de Gaulle, Tour HYFIVE, 92800 Puteaux
839 874 617 RCS Nanterre
(La « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 JUIN 2026**

Affectation de résultat 2025

[...]

HUITIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice de 1 360 517 euros, décide d'affecter intégralement comme suit :

- « Report à nouveau » antérieur : 2 079 463 euros
- « Réserve légale » antérieure : 0 euro
- Résultat de l'exercice : 1 360 517 euros

- Affectation au compte « réserve légale » : 1 000 euros
- Affectation au compte « Report à nouveau » : 1 359 517 euros

A l'issue de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèvera à la somme positive de 3 438 980 euros.

NEUVIEME DECISION

Distribution des dividendes de la Société

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique constate qu'au cours des trois derniers exercices, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

[...]

QUINZIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

* *
*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Extrait certifié conforme par le président

Signé par :



FF28290C64B241B...

GYMSPA

Représentée par M. Gaëtan DUBUISSON

Comptes annuels 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FP AZUR

1 avenue avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX
Siret : 83987461700013

Certifié conformes par le président

Signé par :

FF28290C54B241B...

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 16 rue Auber – 75009 Paris

Sommaire

Comptes annuels

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan Actif (transition 2022-06)</i>	3
<i>Bilan Passif (transition 2022-06)</i>	4
<i>Compte de résultat (transition 2022-06)</i>	5
<i>compte de résultat (suite) (transition 2022-06)</i>	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	22

Bilan et compte de résultat

Bilan Actif (transition 2022-06)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	56 000	56 000		4 667
Fonds commercial (1)	701 194		701 194	701 194
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 694 683	1 456 700	3 237 983	3 472 637
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 443 934	1 415 584	1 028 350	1 114 264
Immob. en cours / Avances et acomptes				33 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	294 737		294 737	285 277
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 190 549	2 928 284	5 262 265	5 611 039
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	31 415		31 415	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	673 047	382 691	290 356	131 297
Autres créances	135 394		135 394	196 619
Charges constatées d'avance (3)	102 530		102 530	70 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 363 038		1 363 038	309 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 305 422	382 691	1 922 731	707 660
Frais d'émission d'emprunt à étaler	22 879		22 879	27 574
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	10 518 850	3 310 975	7 207 874	6 346 274
(1) Dont droit au bail			267 180	267 180
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				459 228

Bilan Passif (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 079 463	550 264
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 360 517	1 529 199
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 449 979	2 089 463
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		2 258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	408 129	2 927 882
Emprunts et dettes financières diverses		440 491
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 135	468 408
Dettes fiscales et sociales	352 065	332 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 320	
Autres dettes	2 236 245	52 500
Produits constatés d'avance	25 001	32 366
TOTAL DETTES (III)	3 757 895	4 256 811
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	7 207 874	6 346 274
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 445 533	2 141 188
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (transition 2022-06)

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	390 320		390 320	248 824
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 548 477		5 548 477	5 805 576
Chiffre d'affaires net	5 938 797		5 938 797	6 054 400
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				20 015
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			24 213	3 624
Total produits d'exploitation (I)			5 963 010	6 078 039
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			208 985	163 573
Variations de stock			-31 415	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 431 835	2 167 602
Impôts, taxes et versements assimilés			74 168	78 535
Salaires			674 531	613 584
Cotisations sociales			208 730	170 798
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			495 511	476 232
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				292 854
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			300 655	321 962
Total charges d'exploitation (II)			4 363 000	4 285 141
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 600 010	1 792 898
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 715	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			5 715	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 696	
Intérêts et charges assimilées (4)			116 009	246 174
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			120 704	246 174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-114 989	-246 174
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 485 021	1 546 724

compte de résultat (suite) (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		80 852
Charges exceptionnelles (VIII)	71 237	22 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-71 237	58 586
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 408	
Impôts sur les bénéfices (X)	49 859	76 111
Total des produits (I+III+V+VII)	5 968 725	6 158 890
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 608 208	4 629 691
BENEFICE OU PERTE	1 360 517	1 529 199
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	132 900	209 459
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	74 391	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FP AZUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 7 207 874 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 360 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le règlement ANC 2024-07 a par ailleurs été appliqué de manière anticipée au 1er janvier 2025 par la société, mais n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, les seules modifications procédant de l'application des changements de réglementation comptable exposés ci-dessus,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été

Règles et méthodes comptables

enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a modifié sa méthode de comptabilisation des impayés relatifs aux abonnements des adhérents sur l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

- Ancienne méthode : Les ventes impayées étaient maintenues au chiffre d'affaires. Une fois le risque de non-recouvrement identifié, elles étaient transférées en Clients douteux et faisaient l'objet d'une dépréciation enregistrée en charges d'exploitation.
- Nouvelle méthode : Les créances dont le recouvrement est compromis sont désormais directement déduites du chiffre d'affaires. Le revenu est ainsi présenté pour son montant net des impayés dès la constatation de l'irrécouvrabilité ou de la rupture du contrat/service.

L'adoption de cette méthode permet :

- D'aligner la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à celle du groupe FITNESS PARK
- Donner une image fidèle de la performance économique réelle de la salle de sport en ne constant le chiffre d'affaires que sur les prestations de services rendues et payées.

Autres éléments significatifs

L'entrée en vigueur du règlement ANC 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels.

La société a procédé au remboursement anticipé d'une partie de ses emprunts en date du 14/05/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	701 194			701 194
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 000			56 000
Immobilisations incorporelles	757 194			757 194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 694 683			4 694 683
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 091 663	86 517		1 178 181
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 181 995	83 759		1 265 754
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	33 000		33 000	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 001 341	170 276	33 000	7 138 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	285 277	9 460		294 737
Immobilisations financières	285 277	9 460		294 737
TOTAL	8 043 813	179 736	33 000	8 190 549

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		33 000		33 000
Apports				
Créations				
Réévaluations		137 276	9 460	146 736
Augmentations de l'exercice		170 276	9 460	179 736
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		33 000		33 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		33 000		33 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	434 014
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	434 014

Le cas échéant, si la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation serait constituée à hauteur de cette différence.

La valeur d'inventaire d'un fonds de commerce correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise.

La valeur d'usage a été appréciée au vu d'un multiple d'EBITDA Moyen réalisé en 31/12/2025 par application d'un coefficient de 4

La valeur d'inventaire des fonds de commerce ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur historique au bilan ; le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur d'inventaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			51 333	4 667		56 000
Immobilisations incorporelles			51 333	4 667		56 000
- Terrains		linéaire				
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire	1 222 046	234 654		1 456 700
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	187 282	119 758		307 041
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	972 112	136 432		1 108 544
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			2 381 440	490 844		2 872 284
TOTAL			2 432 773	495 511		2 928 284

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	31 415		31 415	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	31 415		31 415	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 707 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	294 737		294 737
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	673 047	673 047	
Autres	135 394	135 394	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	102 530	102 530	
Total	1 205 707	910 970	294 737

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	28 316
Autres créances	
Disponibilités	
Divers comptes débiteurs	
Total	28 316

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	382 691			382 691
Total	382 691			382 691
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 382 691 euros.

Capitaux propres

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 14/05/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	550 264
Résultat de l'exercice précédent	1 529 199
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 079 463
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 079 463
Total des affectations	2 079 463

"La colonne « Affectation des résultats » du tableau ci-dessous ne doit pas être prise en compte pour l'analyse de la variation des capitaux propres. En effet, les flux liés à l'affectation du résultat de l'exercice précédent sont déjà inclus dans les colonnes « Augmentations » et « Diminutions » du tableau.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	10 000				10 000
Report à Nouveau	550 264	2 079 463	2 079 463	550 264	2 079 463
Résultat de l'exercice	1 529 199	-1 529 199	1 360 517	1 529 199	1 360 517
Total Capitaux Propres	2 089 463	550 264	3 439 979	2 079 463	3 449 979

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 757 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	408 129	95 767	312 362	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 135	708 135		
Dettes fiscales et sociales	352 065	352 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 320	28 320		
Autres dettes	2 236 245	2 236 245		
Produits constatés d'avance	25 001	25 001		
Total	3 757 895	3 445 533	312 362	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 519 754			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 154
Dettes fiscales et sociales	83 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	191 632
Divers comptes créditeurs	
Total	864 671

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	102 530
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	102 530

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	25 001
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	25 001

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 526 210		5 526 210
Ventes de marchandises	390 320		390 320
Produits des activités annexes	22 267		22 267
TOTAL	5 938 797		5 938 797

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 715	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 715	
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 696	
Intérêts et charges assimilées	116 009	246 174
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	120 704	246 174
Résultat financier	-114 989	-246 174

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	20	

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	GYMSPA 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE TOUR PB 5, 92800 PUTEAUX 450091350
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	Non Applicable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 272
Engagements de crédit-bail mobilier	181 064
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	189 336
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 272 euros

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 272€



FP AZUR S.A.S.U

Société par actions simplifiée unipersonnelle

1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92 800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE

AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RCS Evry n° 480 581 479 – Capital social de 300.000,00 €
Siège social : 5 rue Florence Arthaud – 91300 MASSY - N° de TVA : FR 81 480 581 4 79
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre sous le numéro 140129240001
Société de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cours d'Appel de Paris

FP AZUR S.A.S.U

Société par actions simplifiée unipersonnelle

1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92 800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE

AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FP AZUR S.A.S.U, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDAMENT

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Massy le 3 juin 2026

Cyril PREVOT
Commissaire aux comptes

Cyril PREVOT

✓ Certifié par  yvesdga

Comptes annuels 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FP AZUR

1 avenue avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX
Siret : 83987461700013

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 16 rue Auber – 75009 Paris

 Sommaire**Comptes annuels**

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan Actif (transition 2022-06)</i>	3
<i>Bilan Passif (transition 2022-06)</i>	4
<i>Compte de résultat (transition 2022-06)</i>	5
<i>compte de résultat (suite) (transition 2022-06)</i>	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	22

Bilan et compte de résultat

Bilan Actif (transition 2022-06)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	56 000	56 000		4 667
Fonds commercial (1)	701 194		701 194	701 194
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 694 683	1 456 700	3 237 983	3 472 637
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 443 934	1 415 584	1 028 350	1 114 264
Immob. en cours / Avances et acomptes				33 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	294 737		294 737	285 277
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 190 549	2 928 284	5 262 265	5 611 039
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	31 415		31 415	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	673 047	382 691	290 356	131 297
Autres créances	135 394		135 394	196 619
Charges constatées d'avance (3)	102 530		102 530	70 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 363 038		1 363 038	309 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 305 422	382 691	1 922 731	707 660
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	22 879		22 879	27 574
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	10 518 850	3 310 975	7 207 874	6 346 274
(1) Dont droit au bail			267 180	267 180
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				459 228

Bilan Passif (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 079 463	550 264
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 360 517	1 529 199
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 449 979	2 089 463
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		2 258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	408 129	2 927 882
Emprunts et dettes financières diverses		440 491
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 135	468 408
Dettes fiscales et sociales	352 065	332 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 320	
Autres dettes	2 236 245	52 500
Produits constatés d'avance	25 001	32 366
TOTAL DETTES (III)	3 757 895	4 256 811
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	7 207 874	6 346 274
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 445 533	2 141 188
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (transition 2022-06)

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	390 320		390 320	248 824
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 548 477		5 548 477	5 805 576
Chiffre d'affaires net	5 938 797		5 938 797	6 054 400
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				20 015
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			24 213	3 624
Total produits d'exploitation (I)			5 963 010	6 078 039
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			208 985	163 573
Variations de stock			-31 415	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 431 835	2 167 602
Impôts, taxes et versements assimilés			74 168	78 535
Salaires			674 531	613 584
Cotisations sociales			208 730	170 798
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			495 511	476 232
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				292 854
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			300 655	321 962
Total charges d'exploitation (II)			4 363 000	4 285 141
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 600 010	1 792 898
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			5 715	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			5 715	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 696	
Intérêts et charges assimilées (3)			116 009	246 174
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			120 704	246 174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-114 989	-246 174
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 485 021	1 546 724

compte de résultat (suite) (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		80 852
Charges exceptionnelles (VIII)	71 237	22 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-71 237	58 586
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 408	
Impôts sur les bénéfices (X)	49 859	76 111
Total des produits (I+III+V+VII)	5 968 725	6 158 890
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 608 208	4 629 691
BENEFICE OU PERTE	1 360 517	1 529 199
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	132 900	209 459
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	74 391	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FP AZUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 7 207 874 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 360 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le règlement ANC 2024-07 a par ailleurs été appliqué de manière anticipée au 1er janvier 2025 par la société, mais n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, les seules modifications procédant de l'application des changements de réglementation comptable exposés ci-dessus,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été

Règles et méthodes comptables

enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel pour l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a modifié sa méthode de comptabilisation des impayés relatifs aux abonnements des adhérents sur l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

- Ancienne méthode : Les ventes impayées étaient maintenues au chiffre d'affaires. Une fois le risque de non-recouvrement identifié, elles étaient transférées en Clients douteux et faisaient l'objet d'une dépréciation enregistrée en charges d'exploitation.
- Nouvelle méthode : Les créances dont le recouvrement est compromis sont désormais directement déduites du chiffre d'affaires. Le revenu est ainsi présenté pour son montant net des impayés dès la constatation de l'irrécouvrabilité ou de la rupture du contrat/service.

L'adoption de cette méthode permet :

- D'aligner la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à celle du groupe FITNESS PARK
- Donner une image fidèle de la performance économique réelle de la salle de sport en ne constatant le chiffre d'affaires que sur les prestations de services rendues et payées.

Autres éléments significatifs

L'entrée en vigueur du règlement ANC 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels.

La société a procédé au remboursement anticipé d'une partie de ses emprunts en date du 14/05/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	701 194			701 194
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 000			56 000
Immobilisations incorporelles	757 194			757 194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 694 683			4 694 683
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 091 663	86 517		1 178 181
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 181 995	83 759		1 265 754
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	33 000		33 000	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 001 341	170 276	33 000	7 138 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	285 277	9 460		294 737
Immobilisations financières	285 277	9 460		294 737
TOTAL	8 043 813	179 736	33 000	8 190 549

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles			170 276		
Immobilisations corporelles			9 460		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			179 736		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	33 000				
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice	33 000				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	434 014
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	434 014

Le cas échéant, si la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation serait constituée à hauteur de cette différence.

La valeur d'inventaire d'un fonds de commerce correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise.

La valeur d'usage a été appréciée au vu d'un multiple d'EBITDA Moyen réalisé en 31/12/2025 par application d'un coefficient de 4

La valeur d'inventaire des fonds de commerce ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur historique au bilan ; le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur d'inventaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			51 333	4 667		56 000
Immobilisations incorporelles			51 333	4 667		56 000
- Terrains		linéaire				
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire	1 222 046	234 654		1 456 700
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	187 282	119 758		307 041
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	972 112	136 432		1 108 544
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			2 381 440	490 844		2 872 284
TOTAL			2 432 773	495 511		2 928 284

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks et en-cours

Les flux s'analysent comme suit :

	Exercice N	Exercice n-1	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	31 415		31 415	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	31 415		31 415	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 707 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	294 737		294 737
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	673 047	673 047	
Autres	135 394	135 394	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	102 530	102 530	
Total	1 205 707	910 970	294 737

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	28 316
Autres créances	
Disponibilités	
Divers comptes débiteurs	
Total	28 316

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	382 691			382 691
Total	382 691			382 691

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 382 691 euros.

Capitaux propres

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 14/05/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	550 264
Résultat de l'exercice précédent	1 529 199
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 079 463
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 079 463
Total des affectations	2 079 463

"La colonne « Affectation des résultats » du tableau ci-dessous ne doit pas être prise en compte pour l'analyse de la variation des capitaux propres. En effet, les flux liés à l'affectation du résultat de l'exercice précédent sont déjà inclus dans les colonnes « Augmentations » et « Diminutions » du tableau.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	10 000				10 000
Report à Nouveau	550 264	1 529 199	1 529 199		2 079 463
Résultat de l'exercice	1 529 199	-1 529 199	1 360 517	1 529 199	1 360 517
Total Capitaux Propres	2 089 463		2 889 716	1 529 199	3 449 979

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 757 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	408 129	95 767	312 362	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 135	708 135		
Dettes fiscales et sociales	352 065	352 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 320	28 320		
Autres dettes	2 236 245	2 236 245		
Produits constatés d'avance	25 001	25 001		
Total	3 757 895	3 445 533	312 362	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 519 754			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 154
Dettes fiscales et sociales	83 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	191 632
Divers comptes créditeurs	
Total	864 671

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	102 530
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	102 530

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	25 001
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	25 001

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 526 210		5 526 210
Ventes de marchandises	390 320		390 320
Produits des activités annexes	22 267		22 267
TOTAL	5 938 797		5 938 797

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 715	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 715	
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 696	
Intérêts et charges assimilées	116 009	246 174
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	120 704	246 174
Résultat financier	-114 989	-246 174

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	20
Cadres et ingénieurs	
Total	20

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	GYMSPA 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE TOUR PB 5, 92800 PUTEAUX 450091350
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	Non Applicable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 272
Engagements de crédit-bail mobilier	181 064
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	189 336
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 272 euros

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 272€